



Commission Patrimoine des bâtiments communaux

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En tant que président de la commission patrimoine des bâtiments communaux nommée par le conseil suite à la séance du conseil du 27 mars 2023, et pour faire suite à une question soulevée lors de la dernière séance du 23 juin 2025, je vous expose les grandes lignes de cette commission.

But de la commission : dresser un inventaire du patrimoine de bâtiments communaux de Montanaire afin de pouvoir donner des pistes à la municipalité pour établir un plan d'investissement pour la prochaine législature. Cet inventaire devait contenir

- une évaluation de l'état général du bâtiment
- les investissements, à effectuer notamment en terme de rénovation
- les coûts d'entretien
- mettre en rapport une indication sur l'utilisation effective de ces bâtiments
- indiquer si le bâtiment est classé ou pas.

Le rapport ne doit pas tirer de conclusion quand au futur ou au devenir de chacun des bâtiments mais donner des pistes à la Municipalité.

Membres de la commission représentant les intérêts de Montanaire : les personnes suivantes font partie de la commission :

- Mme Corinne Pittet
- Mme Line Rochat
- M. Marc Chablaix
- M. Christian Crisinel
- M. Christophe Devallonné
- M. Sébastien Gasser
- M. Lionel Pasche
- M. Emilien Piot

Statut sur les activités effectuées, en cours et à faire :

- Une première séance avec la municipalité a été effectuée le 26 juin 2023 afin de clarifier le but et les objectifs de la commission
- Des échanges ont eu lieu à l'automne dernier avec M. Christian Crisinel afin d'établir un inventaire exhaustif par village de tout le patrimoine communal incluant pas uniquement les bâtiments mais les terrains, forêts, etc
- Depuis cette première liste, il convient désormais de remettre en route cette commission : à savoir retravailler l'inventaire exhaustif pour ne garder que les bâtiments puis de reconvoquer les membres de la commission.
- Je m'engage à :
 - progresser le travail d'établissement de la liste d'inventaire des bâtiments sur ce mois d'octobre,
 - agender une séance début novembre avec les membres de la commission
 - tenir informé le conseil de l'état d'avancement lors de la prochaine séance du conseil à savoir le 10 décembre 2025

Conclusion : A vu de ce qui précède, je demande au Conseil de bien vouloir prendre acte de ces éléments et vous remercie pour votre attention.



Rapporteur : Pierre-Olivier Baptiste

Le rapport signé par le rapporteur doit être remis au plus tard lors du Conseil en 3 exemplaires originaux.